

JUILLET AOUT 2006

ENTRE NOUS

Bulletin Communal d'Information
N°450



Dépôt légal: 328/820

Imprimerie Mairie de Thiaville

Directeur de publication: Michel GEORGES

Assistante: Carole SCHMIDT
Mise en page: Dominique THIRIET



Retrouvez l'Entre Nous
sur
www.Thiaville.com

Sommaire :

- Compte rendu du Conseil
- Vie du village
- Information
- Concours maisons fleuries
- Infos association
- Clin d'œil
- Infos jeunes



ECHO DU CONSEIL 30 juin 2006

1) Travaux Pré de la Scie

Un programme de travaux est à réaliser en intercommunalité avec LACHAPELLE. La DDE (Direction Départementale de l'Équipement) de LUNEVILLE est sollicitée par les deux communes pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet.

La participation financière de chaque collectivité sera de 50% pour un coût global de maîtrise d'œuvre estimé à 10739 HT. Un dossier de demande de subvention est en cours d'instruction.

3) Intérêt communautaire

Le Maire fait lecture de l'article 2 modifié des statuts de la Communauté de Communes du Cristal rédigé après modification de l'Intérêt communautaire. Cet article qui délimite le champ des compétences est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

4) Demande de subvention

Le Maire informe l'assemblée que les 2 projets d'investissement dont l'exécution est envisagée en 2007 sont éligibles au titre de la DGE (Dotation Etat).

Il s'agit du:

- devis beffroi de l'église 6.910,64 euros HT
- devis éclairage public 14.850,00 euros HT

6) Comité des Fêtes

Suite au départ d'Evelyne GEORGES, Conseillère Municipale qui était membre du Comité des Fêtes, Gilles ZINUTTI, désigné en remplacement siégera dorénavant comme membre du Conseil Municipal dans le dit Comité des Fêtes .

7) Diffusion d'extrait du plan cadastral

Pour répondre à une simplification des procédures pour délivrer un extrait du plan cadastral, il est décidé de délivrer gratuitement les copies sous forme papier d'extrait du plan cadastral quand celui-ci se rapporte à la propriété du demandeur.



2) Location des salles communales rappel de la réglementation

Le conseil municipal rappelle que lors d'une demande de réservation de salle communale soit par un particulier, soit par une association, une photocopie d'attestation d'assurance en responsabilité civile devra être jointe à la demande.

5) Epareuse

La subvention d'équilibre pour la perte de l'exploitation forestière est accordée à la commune, soit 35 556.59 euros.

Une partie de cette somme sera donc consacrée à l'achat d'une épareuse (rotor pour le nettoyage des fossés et chemin forestier).

Cette dépense fera ultérieurement l'objet d'une demande de subvention au titre de la solidarité à hauteur de 70%

Le reliquat de la subvention d'équilibre servira aussi à l'auto-financement du chemin de la Salle Bietry et de parkings.



TRAVAUX

Cimetière

Les travaux sont en cours, Messieurs DOUZANT et ANDRE font un travail remarquable pour redonner solidité et bon aspect à notre mur d'enceinte vénérable.

L'entreprise BOUDOT quant à elle s'est attelée aux travaux de la partie nouvelle et surtout au columbarium et jardin du souvenir dont nous devinons l'agencement définitif. Les plantations, amèneront une touche finale avec le mobilier funéraire qui reste à poser



Fontaine Paradis

Une fontaine n'est pas un luxe par ces étés caniculaires qui sévissent régulièrement.

L'entreprise "pierre du soleil" de Moncel les Lunéville nous la réalisée conformément au choix des habitants du quartier. Son aspect satisfait l'ensemble; bravo Mesdames et Messieurs les membres de la commission. Pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable.



Rénovation de la peinture du préau de l'école

Les vacances scolaires sont l'occasion de rénover les locaux et d'effectuer un bon nettoyage à fond avant la rentrée.

Cette année le préau va retrouver une nouvelle teinte grâce à l'ouvrage de Madame FONTAINE

Opération rustines

La société VALENTIN est intervenue pour colmater les trous ou défauts importantes de la voirie communale.

Les rues des Vosges, Paradis, de la Gare et surtout du pré de la Scie méritaient l'intervention "rustines" en attendant mieux.

Ne pas confondre trottoir et "crottoir "

Nos amis les chiens n'ont pas le choix, il leur faut bien faire leurs besoins là où les maîtres les conduisent. Alors ne regardons pas ces compagnons avec agressivité, mais demandons aux accompagnateurs d'éviter les désagréments dont se plaignent des habitants en les menant hors des passages et trottoirs pendant la petite promenade hygiénique. Merci à vous tous et pour ceux qui déjà nombreux respectent leurs voisins, nous apprécions à juste titre un comportement citoyen.

Une mini pelle, une balayette ou de l'essuie tout et un sac sont simples d'emploi pour régler tout débordement intempestif.

VIE DU VILLAGE

Nouveaux habitants :

M. et Mme Alain GUERIN et leur fils Jonathan ont emménagé au 10 rue de l'Eglise.

M VACHE Rémy et Mlle Agnès FLEURENCE ont emménagé au 7 rue d'Alsace.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Mariages :

Le 12 août ont eu lieu les mariages de :

- Emilie CALVIAC et Arnaud DEBOUCHAGE
- Corinne STACKAR et Eric MUNIER

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

FERMETURE DE LA BOULANGERIE

La boulangerie pâtisserie sera fermée du 28 août 2006 inclus au 18 septembre inclus.

Une vente de pain sera assurée pendant les congés le matin sur la place de la mairie.

RENTREE SCOLAIRE

Horaires BUS pour le Collège de BACCARAT

	LMMJV	LMJV	Mercredi
LACHAPELLE	7 H 10	16 h 35	12 h 05
THIAVILLE	7 h 14	16 h 40	12 h 10

Horaires BUS pour la Cité Scolaire luneville

	LMMJV	LMMJV	Mercredi
LACHAPELLE arrêt de bus	6 h 40	18 h 20	14 h 15
LACHAPELLE entrée	6 h 42	18 h 18	14 h 13
THIAVILLE croisement	6 h 45	18 h 15	14 h 10
THIAVILLE fontaine	6 h 47	18 h 13	14 h 08

Horaires BUS pour le Collège de RAON l'Etape

	LMMJV	LMJV	Mercredi
LACHAPELLE	7 h 46	16 h 44	12h 11
THIAVILLE	7 h 49	16 h 41	12 h 11

Horaires BUS école de THIAVILLE

	LMJVS	LMJV	LMJVS	LMJV
LACHAPELLE	8 h 05	12 h 55		
THIAVILLE	8 h 15	13 h 00		
THIAVILLE			11 h 15	16 h 00
LACHAPELLE			11 h 20	16 h 10

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2006

Le 7 juillet 2006 le jury communal des maisons fleuries, présidé par Gilles ZINUTTI et assistés de mesdames Danielle HYPOLITE, Sophie VALANCE , de messieurs Sylvain BARP ,Alexis MARCOT , Alain PAVOZ , Michel POIREL et Dominique THIRIET a parcouru les rues de notre village.

Comme les années précédentes ,le Comité des Fêtes a décidé de s'associer à la commune pour les récompenses.

Le jury a arrêté, après décompte des points obtenus, le classement suivant:

CLASSEMENT DES MAISONS FLEURIES 2006

1	André	MARCOT	Rue Général Paradis	17	45 €
2	Alain	PAVOZ	Rue de Fagnoux	15.87	HC
3	Marie-Louise	COLIN	Rue de la Côte	15.75	38 €
4	Jean Marie	COLIN	Rue d'Alsace	15.25	30 €
5	Michel	CHANDELIER	Rue de l'Eglise	15	22 €
6	Dominique	GEORGE	Rue des Vosges	14.62	HC
7	Michel	DZIUBAKIEWICZ	Rue Général Paradis	14.37	20€
8	Maurice	DURAND	Rue de la Libération	13.25	15€
9	Éric	POIREL	Rue de la Libération	13.12	HC
10	Christian	COSSIN	Rue Général Paradis	13	14€
11	Jean-Pierre	CUNY	Rue Général Paradis	12.87	12€
11	Yves	BERNARD	Rue des Vosges	12.87	12€
11	Mikaël	GALLAND	Rue de Bellevue	12.87	12€
12	Jean-Louis	PICARD	Rue de la Côte	12.62	11€
13	Jean	CHAMPAGNE	Rue Général Paradis	12.37	11€
13	Bernard	VAUTRIN	Lotissement des Havottes	12.37	11€
14	Gérard	HAB	Rue du Moulin	12.25	10€
14	Yvette	BENOIT	Rue de Fagnoux	12.25	10€
14	Dany	DEMANGE	Rue de la Libération	12.25	10€



Tous les habitants classés seront invités à la réception organisée pour les traditionnels vœux du Maire.

Au cours de cette rencontre, les lauréats recevront les prix récompensant le concours des maisons fleuries.

Le jury félicite toute l'équipe communale pour les efforts réalisés concernant la qualité du fleurissement du village.

Félicitations à vous tous, lauréats cités ou anonymes ,qui participent à cet effort pour rendre notre village accueillant .



ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

COMITE DES FETES

Suite à l'assemblée générale du 15 juin 2006 du Comité des Fêtes, les membres se sont réunis le 3 juillet 2006 pour élire le nouveau bureau.

Après la démission de Madame Danielle HYPOLITE qui a présidé le Comité des Fêtes pendant dix ans, Une nouvelle équipe est constituée.

Président	Gilles ZINUTTI
Vice Président	Frédéric THOMAS
Trésorier	Dominique THIRIET
Trésorier Adjoint	Chantal DURAND
Secrétaire	Brigitte BERRARD

De plus ont été nommés responsables:

Pour le carnaval	Sophie et Denis VALANCE
Pour le vide grenier	Danielle HYPOLITE et Gilles ZINUTTI
Pour les salles	Catherine MICHEL

Les projets pour 2006 et 2007:

- Achat d'un ordinateur pour le Comité des Fêtes
- Achat d'une Sono pour les Associations
- Changement des rideaux de scène et réfection complet du bar de la salle du Foyer Rural

Le Président G. ZINUTTI



Journal intime d'un chat

Jour n° 152 :

Mes ravisseurs continuent à me provoquer avec de bizarres petits objets pendouillant au bout d'une ficelle. Ils se gavent de viande fraîche au dîner pendant qu'ils me forcent à manger des céréales déshydratées. La seule chose qui m'aide à tenir le coup est l'espoir d'une évasion, et la maigre satisfaction que je retire de temps à autre de la destruction d'un meuble. Demain, je mangerai peut-être une autre plante d'appartement.

Jour n° 161 :

Aujourd'hui, ma tentative d'assassiner mes ravisseurs en me glissant dans leurs pieds pendant qu'ils marchaient a presque réussi.

Il faudra que j'essaie encore depuis le haut des escaliers.

Dans l'espoir d'induire dégoût et répulsion chez ces vils oppresseurs, je me suis encore forcé à vomir sur leur fauteuil préféré. Il faudra que je recommence sur leur lit.

Jour n° 165 :

J'ai décapité une souris et leur ai apporté le corps, afin de leur faire comprendre ce dont je suis capable, et pour frapper leurs cœurs de terreur.

Mais ils se sont juste extasiés et se sont répandus en paroles onctueuses et condescendantes, me disant à quel point j'étais un bon petit chat. Hmm... Ca ne fonctionne pas conformément au plan.

Jour n° 168 :

J'ai enfin réalisé jusqu'à quel point allait leur sadisme. Sans aucune raison, j'ai été choisi pour le supplice de l'eau. Cette fois, de plus, il comprenait une substance chimique mousseuse et piquante nommée "shampooing". Quel cerveau malade a bien pu inventer un tel liquide ? Ma seule consolation est le morceau de pouce que je tiens encore entre mes dents.

Jour n° 171 :

Aujourd'hui s'est tenue une sorte de réunion de malfaiteurs. J'ai été placé à l'isolement pendant l'événement. Cependant, j'ai pu entendre le bruit et humer l'odeur nauséabonde de ces tubes de verres qu'ils appellent "bière". Plus important, j'ai réussi à obtenir l'information que la raison de ma réclusion était mon pouvoir "allergisant". Il va falloir que j'apprenne de quoi il s'agit pour que je puisse l'utiliser à mon avantage.

Jour n° 174 :

Je suis persuadé que les autres prisonniers sont des comédiens ou peut-être même des mouchards. Le chien est relâché tous les jours et semble plus qu'heureux de revenir. C'est visiblement un at-tardé mental.

D'un autre côté, l'oiseau doit être un informateur puisqu'il leur parle constamment. Je suis certain qu'il leur rapporte mes moindres mouvements. Tant qu'il restera dans cette pièce de métal, sa sécurité est assurée. Mais je peux attendre. Ce n'est qu'une question de temps...

INFOS JEUNES

Où tombe l'éclair ?

Lorsque tu entends l'orage, tu ne sais pas toujours si la foudre est tombée loin de toi... Il est possible de le savoir. Tu as sans doute constaté qu'il y avait un décalage entre le moment où tu vois l'éclair et le moment où tu l'entends. Ceci est dû au fait que le son et la lumière ne vont pas à la même vitesse. En effet, en une seconde, la lumière parcourt 300 000 kilomètres alors que le son parcourt seulement 340 mètres. Ainsi, si tu comptes 10 secondes entre le moment où tu vois l'éclair et le moment où tu l'entends, cela signifie que la foudre est tombée à $10 \times 340 = 3\,400$ mètres, soit 3,4 kilomètres

Qu'est-ce qui provoque le hoquet ?

Le hoquet se traduit par des fermetures brutales et répétées de la glotte (un organe de la gorge), ce qui freine l'arrivée d'air en produisant un sursaut et un son "hic" que tu connais sûrement. On ne sait pas toujours ce qui provoque le hoquet, mais cela arrive par exemple lorsqu'on est nerveux, lorsqu'on a trop mangé ou bu trop rapidement, lorsqu'on consomme de l'alcool ou du tabac ou encore lorsqu'on pleure. Pour le supprimer, il existe de nombreuses "recettes de grand-mère", mais elles ne sont pas toujours efficaces : boire un verre d'eau à l'envers, laisser fondre sous la langue un sucre imbibé de vinaigre, respirer du poivre afin d'éternuer, couper sa respiration, essayer de toucher son menton avec sa langue, se faire chatouiller ou sursauter...

Et toi, comment fais-tu pour couper le hoquet ?

Pourquoi y-a-t-il des années bissextiles ?

Si l'on considère la durée d'un tour complet de la Terre autour du Soleil on se rend compte que ce n'est pas 365 jours tout simplement, mais à peu près 365,2425 jours. Si l'on suppose maintenant qu'une année est de 365 jours strictement, alors les quatre ans vont s'écouler en 1460 jours, tandis que les quatre tours se font en 1460,97 jours. On obtient donc une erreur d'à peu près 1 jour, que l'on corrige en rajoutant le 29/02 tous les quatre ans.

Maintenant, si l'on continuerait de cette manière tout bêtement, alors sur cent ans on aurait 36525 jours, tandis que les cent tours se font en réalité sur 36524,25 jours - une erreur plus petite (trois quarts de jour) mais néanmoins considérable, que l'on corrige en retirant une journée tous les cent ans, donc les années qui se divisent par 100 ne sont plus bissextiles.

Il suffit, alors, de remarquer que, compte tenu de cette correction, sur 400 ans on va avoir $4 \times 36524 = 146096$ jours et sur 400 tours complets de la Terre - 146097 jours, et donc on rajoute une journée tous les 400 ans pour le corriger. Il reste quand-même une petite incohérence, puisque 365,2425 jours n'est toujours pas la durée exacte de ce fameux tour, mais celle-ci on la considère négligeable.

Le développement durable, ce n'est pas seulement les volets environnemental et économique. Le concept a également un volet social.

En effet, il est tout aussi important de respecter les autres, de participer à la vie de la cité et de s'ouvrir au monde.

Je respecte les règles de vie en société. Dire « bonjour », « merci » ou sourire sont des règles élémentaires de courtoisie. Et ce, où que l'on se trouve (avec ses voisins, au volant de sa voiture, dans un lieu public, à l'école.).

Je donne du temps à des associations. Il existe de nombreuses associations qui oeuvrent chaque jour pour améliorer la vie de tous en société, par exemple, en participant à l'insertion, à l'accueil ou à l'intégration de personnes en difficulté.

Je m'oppose à toute forme de violence, qu'elle soit physique ou verbale. Pour libérer un trop-plein d'énergie, la pratique d'un sport est un bon exutoire. De plus, un sport collectif développe également l'esprit d'équipe.

Nous pouvons agir sur l'environnement de la planète !

Les bons gestes au quotidien

1. J'éteins la lumière et les appareils électriques sans les laisser en position veille.



2. Je baisse le chauffage.



3. Je prends une douche rapide plutôt qu'un bain.



4. Je n'utilise l'eau chaude que quand j'en ai vraiment besoin.

5. Je ne gaspille pas le papier, par exemple, j'utilise les deux faces d'une feuille.



6. J'achète des produits respectueux de l'environnement.



7. Je trie mes déchets.



8. Je ne jette pas les piles, les médicaments ou les ampoules avec les autres déchets.

9. Je me déplace à pied ou à vélo pour les petits trajets.



10. Si je le peux, pour les grands voyages, je choisis le train.



www.defipourlaterre.org/juniors



DEFISTERRE

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

